



La communauté éducative ariégeoise exaspérée !

A l'approche de cette fin d'année, la colère gronde chez les personnels ariégeois de l'Éducation nationale. Au regard de la situation sanitaire et des tensions qu'elle fait peser sur les écoles, nous estimons que les personnels qui gèrent la crise au quotidien doivent être entendus !

Des points réguliers sont faits entre l'Inspection Académique et les organisations représentatives de personnels à chaque annonce ministérielle lors de CHS-CT que le gouvernement a décidé de faire disparaître dans le cadre de la loi de transformation de la fonction publique dont nous demandons l'abrogation. Ces CHS-CT ont démontré toute leur pertinence depuis le début de la crise sanitaire et doivent voir leur rôle rétabli et renforcé.

L'éducation Nationale doit apporter un soutien sans faille à l'ensemble de ses personnels, exemplaires et fortement mobilisés depuis le début de la crise sanitaire. Elle doit respecter leurs droits statutaires, notamment la liberté pédagogique des enseignants. Cela passe aussi par une revalorisation immédiate de toutes et tous sans contreparties. Les mesures annoncées par le ministre sont indignes : des miettes pour moins de 30 % des enseignants, une prime informatique dérisoire et rien pour les autres catégories d'agents (notamment les AESH).

Les arrêts maladie liés à la COVID 19 se multiplient. Des personnels cas contacts sont mis à l'isolement. Des enseignant.es sont déplacé.es comme des pions pour pallier aux difficultés croissantes du remplacement. Des élèves se retrouvent privés de cours. Les représentants syndicaux ne sont plus remplacés pour siéger en instances. Des formations sont annulées ou réduites (notamment pour les directrices/directeurs) ; le tout dans un contexte de renforcement du plan Vigipirate dans les établissements scolaires qui amène parfois à réorganiser tout ce qui a été mis en place. Les personnels de l'Éducation nationale travaillent dans des conditions encore dégradées du fait d'un protocole complexe et en inadéquation avec la réalité du terrain. Cela ne peut plus durer !

Dans l'immédiat, les recrutements de personnels (enseignants par la voie d'un concours spécial par exemple mais aussi en faisant appel aux listes complémentaires des concours actuels) sont primordiaux afin de permettre le bon fonctionnement actuel et futur des écoles ariégeoises. Le gouvernement utilise la crise sanitaire pour développer la précarité dans la fonction publique plutôt que de se donner les moyens d'assurer la continuité d'un service public d'éducation de qualité via un recrutement statutaire et une réelle formation.

Ainsi, nous condamnons la dernière annonce de la DSDEN de l'Ariège de recruter, avec l'aval du Rectorat, 10 professeurs des écoles contractuels en plus des 6 déjà recrutés ; professeurs non formés sur la base de contrats à durée déterminée jusqu'aux vacances de février.

Pour nos organisations syndicales, il faut des postes statutaires et en nombre bien plus important ! Nous invitons les personnels et les parents d'élèves à agir en commun pour porter nos demandes en direction des IA-DASEN, des Recteurs et du Ministre. Nous estimons que la mobilisation de toute la communauté éducative est nécessaire afin de faire entendre les besoins du terrain alors que les enjeux éducatifs de la période appellent une réponse urgente et conséquente.